



Grand Prix du Château de Cély

Samedi 25 et dimanche 26 Juin 2022

UGolf du Château de Cély
6 route de Saint Germain 77930 Cély en Bière
Tél. 01 64 38 03 07
www.jouer.golf/cely / contact@exclusivgolf-cely.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf du Château de Cély.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs, index limité à 8,4.

Une série Dames, index limité à 11,4.

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2022 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5) Règlement général des épreuves fédérales amateur

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au Dimanche 12 Juin 2022 à 23h59 par bulletin papier.

La liste des joueurs retenus sera publiée au Mercredi 15 Juin 15h00.

Les inscriptions et droits d'engagement sont à adresser à :

Golf du Château de Cély – 6 Route de Saint Germain – 77930 Cély en Bière

Droits d'engagement :

- pour les adultes : 80€
- pour les abonnés UGolf : 60€
- pour les membres AS du Golf de Cély : 40€
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1995 et 2001), 40€
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2002 ou après) : 40 euros

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 joueurs incluant 33 dames minimum (hors Wild Card) et 14 Wild Card maximum.

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre croissant des index.

Deuxième tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Les départs seront disponibles sur le site de la FFGOLF ainsi que sur le tableau officiel de l'épreuve.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 71,6

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 72,9

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 10, 18, 10,... pour les messieurs et 3, 8, 3,... pour les dames.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

- Dimanche 26 Juin 2022 au Club House, à l'issue des parties, suivie d'un cocktail

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Thibault Lemonnier (directeur) – Dominique Adler (Président Association Sportive du Club) – les deux arbitres de l'épreuve (Christian Burgert et Frédéric Varni)

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).